

Date de la convocation : 24 mars 2014

L'an 2014, le vingt huit mars à 13 h 30, les membres du Conseil municipal de la commune de SAONE proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents :

BANDELIER Luc ; CALVAT Lylian ; COURCIER Valérie ; DELARUE Yoran ; DURAND Valérie ; FABREGUES Daniel ; GAUTHEROT Sylvie ; GUILLAMO Annie ; JUAREZ Emilio ; LEBRAS Antoinette ; MARECHAL Cyril ; MÉNÉTRIER Claude ; MEUNIER Sandrine ; OPPER Evelyne ; PARIS Gisèle ; PEREIRA Christelle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RIOUX Christelle ; ROGNON Michel ; ROUX Thierry ; VANCAUWENBERGE Christophe ; VIENNET Alain.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Alain VIENNET, maire, qui a laissé la présidence de l'assemblée à Monsieur Claude MÉNÉTRIER, membre du conseil le plus âgé.

Présidence de l'assemblée :

Monsieur Claude MÉNÉTRIER, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence de l'assemblée. Il a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections. La liste Saône A Venir : 961 voix – la liste Avançons avec vous : 605 voix.

Installation des Conseillers municipaux

Monsieur Claude MÉNÉTRIER a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil et a déclaré installer M. BANDELIER Luc ; M. CALVAT Lylian ; Mme COURCIER Valérie ; M. DELARUE Yoran ; Mme DURAND Valérie ; M. FABREGUES Daniel ; Mme GAUTHEROT Sylvie ; Mme GUILLAMO Annie ; M. JUAREZ Emilio ; Mme LEBRAS Antoinette ; M. MARECHAL Cyril ; M. MÉNÉTRIER Claude ; Mme MEUNIER Sandrine ; Mme OPPER Evelyne ; Mme PARIS Gisèle ; Mme PEREIRA Christelle ; Mme PEYRARD Dominique ; M. PRAOM Christian ; Mme RIOUX Christelle ; M. ROGNON Michel ; M. ROUX Thierry ; M. VANCAUWENBERGE Christophe ; M. VIENNET Alain.

Il a dénombré 23 conseillers présents et a constaté que la condition du quorum était remplie.

Monsieur Thierry ROUX a été désigné en qualité de secrétaire.

Madame Sylvie GAUTHEROT et Monsieur Emilio JUAREZ ont été désignés assesseurs.

Election du maire

Le Président a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire au scrutin secret.

Chaque Conseiller municipal s'est approché de la table de vote pour déposer une seule enveloppe. Au premier tour de scrutin :

- Monsieur DELARUE Yoran a obtenu 19 voix sur 23 suffrages exprimés.

Monsieur DELARUE Yoran ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election des adjoints

Sous la présidence de Monsieur DELARUE Yoran, élu Maire, le Conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Nombre d'adjoints :

Le Maire a rappelé que le nombre maximum d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal est six.

Au vu de ces éléments, le Conseil municipal, par 19 voix pour, 4 voix contre, fixe à six le nombre d'adjoints au maire de la commune.

Liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire :

Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil municipal.

Le maire indique qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire est proposée.

La liste proposée est la suivante :

- 1^{er} adjoint : Monsieur Emilio JUAREZ
- 2^{ème} adjoint : Madame Valérie DURAND
- 3^{ème} adjoint : Monsieur Daniel FABREGUES
- 4^{ème} adjoint : Madame Antoinette LEBRAS
- 5^{ème} adjoint : Monsieur Luc BANDELIER
- 6^{ème} adjoint : Madame Valérie COURCIER

Le Maire a invité les membres du Conseil à procéder à l'élection des adjoints au maire au scrutin secret.

Chaque conseiller municipal s'est approché de la table de vote pour déposer une seule enveloppe.

Au premier tour de scrutin :

- la liste présentée ci-dessus a obtenu 19 voix sur 23 votants dont 4 suffrages déclarés nuls.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les conseillers figurant sur la liste présentée ci-dessus.

Intervention de Monsieur le Maire :

« Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez montrée dimanche dernier et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous en montrer dignes.

Je vous remercie également de votre présence aujourd'hui.

Je remercie enfin Alain VIENNET ainsi que son Conseil pour leur travail durant ces six années. En septembre j'avais rencontré Alain afin de lui assurer que nous souhaitions une campagne sans heurts. Nous avons tenu nos engagements.

Le tract qui a fait beaucoup parler et écrire ces derniers jours n'est ni de notre fait, ni de notre distribution. Il en sera donné information par les intéressés dans les jours prochains.

En ce qui concerne la couleur de notre liste, comme pour 100 communes comtoises déclarées sans étiquette, il a été apporté par le législateur à son avantage, la notion de « nuance », d'où la notion de divers gauche. Un mail sera envoyé en préfecture, la réponse sera à disposition de qui le souhaitera.

Maintenant nous avons été élus pour nous mettre au service de la commune, de ses habitants, pour travailler pour demain. Nous allons donc nous atteler à nos tâches, à nos missions, et nous souhaitons que cela se fasse dans la plus grande sérénité. »

La séance est levée à 13 h 56.

Le Secrétaire,

Thierry ROUX



Le Maire,

Yoran DELARUE

